

Fondation de prévoyance Musiques-Arts

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENCE

Exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

No de notre dossier: **GE 1570 (CH-660.0.830.990-5)**

Conseil de fondation:

Cyril LEDERMANN, président et membre du comité de pilotage immobilier

Patricia VILLARS, vice-présidente et trésorière

Gérald CERF, membre du Conseil et du comité de pilotage immobilier

Monique COMBEY, membre du Conseil

Raffaello DIAMBRINI PALAZZI, membre du Conseil et du comité de placement

Claire ISPERIAN, secrétaire, membre du Conseil et du comité de pilotage immobilier

Eric JAQUES-DALCROZE, membre du Conseil et du comité de placement

Aude JOLY, membre du Conseil

Comités et partenaires

Expert LPP : Bernard ROMANENS, Pittet Associés SA

Gestionnaire technique et administrative des comptes : Joëlle HADORN, Kessler Prévoyance SA

Réviseur aux comptes : Giovanni CHIUSANO, Fidinter SA

Membre du comité de placement : Eric VUICHOUD

Consultant financier externe : Jacques RAEMY, Keeninvest Sarl, au comité de placement

Consultant immobilier externe : Cédric PIDOUX, CE&DI Sarl, au comité de pilotage immobilier

Administration de la Fondation : Claudia BRUNORO, administratrice de la Fondation

Liste des abréviations :

CF Conseil de fondation, CP comité de placement, CPI comité de pilotage immobilier

Introduction

L'année 2023 a permis à la Fondation de prévoyance d'absorber une partie de son découvert, conséquence d'une année 2022 houleuse et imprévisible tant au niveau économique que politique. Pour poursuivre sur cette voie ascendante, le CF a tablé d'une part, sur un renforcement des investissements physiques et d'autre part, sur le possible souhait des affiliés de fortifier les avoirs de leur compte épargne.

Pour le premier point, les membres du CF ont étoffé le portefeuille de la Caisse avec l'achat d'un nouvel immeuble locatif dans l'Arc lémanique, jouissant d'une excellente situation dans la rue principale de Rolle, ce qui devrait maintenir un bon rendement sur le long terme.

Concernant le second point, ils ont offert l'opportunité aux affiliés de choisir entre trois plans de prévoyance dès le 1er janvier 2024. Ceux-ci proposent de verser une cotisation de 8%, 10% ou 12% du salaire AVS.

Ainsi, la réflexion première de cette année a été la diversification, tant au niveau des investissements choisis par la Caisse qu'au niveau du financement à disposition des assurés.

Performance

La performance du portefeuille FPMA au 31.12.2023 s'élève à 3.01% (vs -12.09% en 2022).

Les mois de novembre et décembre ont été très bénéfiques pour la Caisse, en particulier grâce aux actions monde du secteur des technologies de l'information. A contrario, les taux de change des devises ont impacté négativement le portefeuille (-1.4%), en particulier les performances des immeubles à l'étranger.

Les trois gérants aux mandats balancés ont participé à la reprise de la Caisse, malgré des points de vue stratégiques différents. Ici aussi la diversification demeure un élément nécessaire à un résultat positif.

Comptes 2023

Les membres du CF ont validé les comptes révisés 2023 lors de la séance du 14 mai 2024.

La Fondation de prévoyance présente au 31.12.2023 un degré de couverture de 95.8% (vs 93.8% en 2022) soit une progression de +2% permettant une diminution du découvert de CHF 3'158'607.-. Celui-ci s'élève à fin 2023 à CHF 6'728'529.

L'évolution positive du découvert s'explique essentiellement par les résultats suivants :

- CHF 1'700'000 : gain sur excédents de performance ;
- CHF 400'000 : gain sur réduction de l'intérêt au taux min LPP ;
- CHF 410'000 : marge sur cotisations ;
- CHF 409'000 : gain sur financement des retraites ;
- CHF 160'000 : gain sur mortalité des rentiers.

Ainsi qu'expliqué dans le rapport actuariel au sens de l'article 41a OPP2 de l'expert LPP de mai 2024, afin de poursuivre la résorption du découvert et atteindre 100% de taux de couverture, les membres du CF ont décidé d'appliquer les mesures d'assainissement suivantes :

- versement d'un taux d'intérêt crédité aux assurés actifs et invalides de 1.0% sur la part obligatoire des avoirs de vieillesse réglementaires et de 0% sur la part sur-obligatoire;
- maintien de la stratégie de placement selon l'allocation stratégique adoptée au 1er janvier 2023; l'espérance de rendement attendue devrait générer une performance supérieure au besoin de rendement de la Fondation ;
- utilisation du gain issu de la différence entre les coûts estimés et réels des nouvelles retraites.

Grâce à ces mesures et suite aux estimations de l'expert LPP, le découvert devrait être résorbé dans un délai de moins de 2 ans.

Modifications réglementaires

Concernant le règlement de prévoyance en vigueur au 1^{er} janvier 2024, plusieurs mises à jour ont été effectuées sur les exercices 2022 et 2023 :

- adaptations dues à la législation : nouvelle loi sur la protection des données (registre des activités, notice de confidentialité), réforme de l'AI, réforme de l'AVS (AVS21), obligation d'annonce en cas de manquement à l'obligation d'entretien pour les institutions de prévoyance, introduction du mariage pour tous, nouvelle loi sur le congé de prise en charge pour les enfants gravement malades et sur le congé paternité ;

- mises à jour suite aux décisions du CF : changements des tables actuarielles (de LPP 2015 à LPP 2020), réduction du délai de demande de prise en capital, abaissement de l'âge d'entrée dans la Caisse, nouvelles opportunités de versements via les trois plans de prévoyance, possibilité d'ajourner la perception de ses prestations de retraite après l'âge AVS pour autant que l'affilié continue de travailler, possibilité de prendre la retraite partielle sous forme de rente, de capital ou des deux combinés en trois étapes;
- finalisation et validation du règlement sur le contrôle interne,
- rédaction d'un règlement interne sur la protection des données, avec finalisation en avril 2024.

Rétrospective de l'année 2023

Le Conseil de fondation a tenu 12 séances : les 17 janvier, 14 février, 14 mars, 4 avril, 2 mai, 30 mai, 27 juin, 29 août, 26 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre.

Il a, entre autres, mené les actions suivantes :

- proposé et mis en œuvre deux nouveaux plans de prévoyance supplémentaires, avec possibilité pour l'affilié de cotiser au total soit 8% soit 10% soit 12% ;
- validé le début de la cotisation épargne pour les affiliés dès 18 ans ;
- préparé les différentes communications aux Directions des écoles, aux RH et aux affiliés ;
- approuvé le règlement sur le contrôle interne ;
- validé le nouveau règlement de prévoyance mis à jour en et en vigueur au 1^{er} janvier 2024 ;
- choisi et mandaté OAS pour la création du concept et la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la protection des données au 1^{er} septembre 2023 (registre des activités de traitement des données, désignation d'un préposé fédéral à la protection des données, notice de confidentialité, revue des contrats des prestataires externes, communication aux affiliés, cahier des charges de l'administratrice de la Fondation, etc.) ;
- collecté des informations sur le traitement des ESG auprès d'autres institutions ;
- obtenu une baisse de prime lors du renouvellement de l'assurance RC pour la membres du CF ;
- validé l'organisation des mandats des membres du CF (bloc de 4 ans) et amorcé le processus pour le mandat 2025-2028 ;
- traité les demandes d'affiliation de la Lyre de Chêne-Bougeries et de « la Bulle d'Air » ;
- traité le sujet d'une éventuelle affiliation des pianistes accompagnateurs de la CEGM à la FPMA;
- validé l'achat de l'immeuble de Rolle pour CHF 5'700'000.

Le Comité de placement s'est réuni à 12 reprises.

Suite à l'application de la nouvelle allocation stratégique, le CP a réorganisé les divers portefeuilles notamment en reprenant la gestion des fonds immobiliers en direct.

Il suit de très près les prises de décisions des gérants, leurs allocations tactiques et leurs performances.

Le conseiller financier de la FPMA établit à son tour mensuellement un commentaire de performance et de marchés.

Le CP incite régulièrement les gérants à s'éloigner des benchmarks pour une gestion plus active et à affiner leur reporting pour un suivi plus pointu.

Il suit et gère les liquidités, afin que le cash soit toujours disponible pour honorer les engagements de la Caisse.

Il est garant des droits d'accès aux comptes et aux reportings divers en mettant à jour régulièrement la liste des signatures autorisées pour le Global Custody.

Les membres du Comité de pilotage immobilier se sont réunis à 10 reprises.

Ses tâches ont été de :

- mandater Cédric Pidoux pour une étude complète sur l'immeuble de Rolle, en vue de l'offre ferme ;
- étudier le rapport de Cédric Pidoux sur l'immeuble de Dompierre ;
- sélectionner une nouvelle régie pour la gestion de l'immeuble de Rolle ;
- suivre les travaux à effectuer et valider les devis des entreprises proposées par les régies ;
- gérer des contentieux avec des locataires inadéquats ;
- valider la procédure d'achat d'immeuble, afin de cibler les bonnes opportunités d'achat ;
- clarifier et stabiliser le processus de valorisation des immeubles ;
- diffuser les annonces de logements vacants des immeubles de la Fondation.

Communication

La Fondation de prévoyance a été cette année dans l'obligation de faire une pause au niveau des Newsletters CP et CPI, d'autres sujets réglementaires et législatifs ayant pris le dessus.

Les communications ont été les suivantes :

- en annexe au certificat de prévoyance, un courrier d'information sur la situation financière de la Caisse, accompagné d'une grille de lecture du certificat et d'un exemplaire modèle en mai ;
- un courriel accompagné de la notice de confidentialité en lien avec la nouvelle loi sur la protection des données à tous les affiliés en septembre ;
- une information sur les nouveaux plans de prévoyance aux Directions des écoles de la CEGM en septembre ;
- un mémo pratique sur les nouveaux plans de prévoyance aux RHs des écoles de la CEGM en octobre ;
- une communication sur les nouvelles prestations aux affiliés des écoles de la CEGM en octobre ;
- un formulaire de demande de changement de plan de prévoyance LPP, en octobre ;

Les annonces des logements disponibles au sein des immeubles de la Fondation sont communiquées aux affiliés dès que possible, avec un avantage de 15 jours sur la mise en ligne des annonces par les régies.

Cyril Ledermann a présenté les nouveaux plans de prévoyance au Conseil de fondation du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève en juin, au Comité Des Ecoles de la CEGM en octobre. Il a également présenté la FPMA à la Lyre en novembre en vue d'une éventuelle affiliation.

Claudia Brunoro a contacté téléphoniquement les interlocuteurs de la CEGM pour les nouvelles prestations des plans de prévoyance. Des prises de contact plus régulières sont prévues afin de collecter les différentes questions et maintenir le lien de collaboration.

Formation continue

Les membres du CF ont participé à tour de rôle aux Journées de la Prévoyance organisées par Pittet Associés en juin et en novembre, à l'Invest Café de l'UBS, au séminaire LPP de l'ASFIP, à la formation LPP Coninco.

A ceci s'ajoutent des visites d'immeubles, des lectures de la presse spécialisée, des discussions avec différents professionnels des milieux financiers et/ou immobilier ou au travers de leur profession.

Une journée de formation continue commune organisée par la Caisse est agendée pour le 2^{ème} semestre

2024. Cette formation est personnalisée et traitera d'une vision alternative sur les paramètres de la LPP et de quelques indicateurs phares de gouvernance.

J'adresse ici mes sincères remerciements à tous les membres du Conseil de fondation, du Comité de placement et du Comité de pilotage immobilier pour leur travail engagé tout au long de l'année, et je remercie tout particulièrement Madame Claudia Brunoro pour son suivi rapide, efficace et ordonné de tous les dossiers du Conseil de fondation.

Je profite également de remercier pour leur implication et leur professionnalisme nos prestataires et conseillers externes : Mesdames Joëlle Hadorn et Natalie Koch de Kessler, Monsieur Bernard Romanens et Madame Sarah Glas de Pittet Associés SA, Messieurs Giovanni Chiusano et Olivier Scheidegger de Fidinter, Monsieur Jacques Raemy, notre consultant financier, Monsieur Cédric Pidoux, notre consultant immobilier et Monsieur Olivier Cessens, ASFIP Genève.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Ledermann', written in a cursive style.

Cyril LEDERMANN
Président